

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19869 - 76ÈME ANNÉE

La condamnation définitive de la SICALAIT montre l'urgence d'un nouveau modèle agricole réunionnais

Hier, l'ONU célébrait la Journée internationale de la sécurité alimentaire des aliments. La Réunion, est intégrée à la France en tant que département depuis 1946. La Réunion est également une région de l'Union européenne. En conséquence, les normes européennes s'appliquent à La Réunion dans tous les domaines, notamment celui de l'alimentation. En conséquence, le risque zéro doit être une exigence de tous les consommateurs. C'est pour cette raison que face aux risques de transmission de maladies des animaux à l'être humain, un principe de précaution est appliqué. C'est pour cette raison qu'en France, dès qu'un animal d'un élevage est atteint par la leucose bovine, tout le cheptel est abattu et la viande n'est bien sûr pas commercialisée. En effet, au moins une étude scientifique sérieuse conclut sur l'augmentation du risque de cancer en cas de consommation de viande issue d'un animal porteur de la leucose bovine.

À La Réunion, plus de la moitié des élevages sont contaminés par ce virus. Mais à la différence de la France, la leucose n'est pas un obstacle à la commercialisation de la viande. C'est la conséquence d'une dérogation. Mais l'annonce de cette épidémie dans le cheptel réunionnais a eu des répercussions sur l'élevage, avec une crise de confiance envers la viande de bœuf produite à La Réunion. Pour

remédier à cette situation, les responsables des coopératives de la filière ont lancé une campagne de communication, impliquant même le président de la République, invité à déguster un morceau de bœuf « made in Réunion » lors de son passage à la Petite Ile.

Pourtant, des agriculteurs ont appelé au respect du principe de précaution, en demandant de faire le vide sanitaire dans les élevages réunionnais tout en prévoyant un maintien des revenus des agriculteurs concernés. Se pose la question du financement de cette mesure. La condamnation de la SICALAIT par la Cour de Cassation apporte un éclairage sur ce point. Car la plus haute juridiction de la République estime que la SICALAIT a vendu à au moins un de ses adhérents du bétail contaminé par la leucose, et cela en connaissance de cause.

Le « modèle agricole réunionnais » mis en avant pour réclamer encore plus de subventions marche sur la tête. En effet, la SICALAIT est une coopérative. Une coopérative résulte normalement d'une libre association d'agriculteurs afin de mutualiser ressources et moyens. L'objectif de la coopérative est de faire progresser tous ses adhérents, grâce à la solidarité.

Pour favoriser ce qui devrait être un modèle vertueux, les pouvoirs publics versent d'importantes aides aux coopératives. D'ailleurs, pour bénéficier des aides européennes, un agriculteur doit être

adhérent d'une coopérative. Cela explique pourquoi 70 % des producteurs réunionnais en sont exclus.

Mais en vendant sciemment des bêtes malades à un de ses adhérents, les éleveurs dirigeant la coopérative SICALAIT n'avait pas pour but de soutenir un autre éleveur. Il s'agissait de faire du profit, au mépris de la sécurité alimentaire.

Ceci montre donc clairement que cette coopérative n'en a que le nom, mais fonctionne comme une société.

Par ailleurs, entre l'introduction de la leucose à La Réunion et la crise de confiance du consommateur envers la viande bovine issue de notre île, plusieurs années se sont écoulées. Autant d'années où il aurait été possible d'agir bien avant pour éviter la catastrophe. Comment expliquer que les services sanitaires d'un des pays les plus riches du monde aient pu laisser s'installer la leucose dans les élevages à La Réunion ? N'aurait-il mieux pas valu reprendre au Groupe de défense sanitaire les missions qui lui sont confiées par l'État ?

Et surtout, comment expliquer qu'il soit impossible de trouver de la viande contaminée par la leucose dans les commerces, alors que c'est possible à La Réunion. N'y a-t-il pas là une certaine survivance d'un rapport colonial ?

Les scrutins du 20 juin dans la plus grande ville de La Réunion

Régionales et départementales : la Section PCR de Saint-Denis rappelle ses positions

Dans un communiqué diffusé hier, la Section communiste de Saint-Denis donne sa position pour les scrutins du 20 juin. Pour les régionales, elle appelle à voter pour la liste conduite par Ericka Bareigts alors qu'aux départementales, les communistes dionysiens ont choisi de soutenir Gérard François et Monique Orphé (canton 9) ; Nassimah Dindar et Jean François Hoarau (Canton 10) ; Brigitte Adam et David Belda (Canton 10) ; Audrey Belim et Virgile Kichenin (Canton 11).

La réunion mensuelle de la section communiste de Saint Denis qui s'est tenue, samedi 5 juin 2021, a examiné la situation politique dionysienne après le dépôt des listes et a rappelé ses positions pour les scrutins du 20 juin.

Pour les Régionales.

Le 30 janvier 2020, le président de Région a fait voter un budget diminué de 250 millions d'euros par rapport à celui de l'année précédente. Il a toujours caché la vérité sur cet écart surprenant. Cette année, le manque n'est pas rétabli et l'opinion découvre le contenu d'un rapport caché sur des emplois pas nets. Une autre gouvernance est nécessaire.

Pour cela, nous appelons les électrices et les électeurs de Saint Denis à confier cette tâche à Ericka Bareigts. Elle a gravi tous les échelons des institutions politiques, de la locale jusqu'au gouvernement. Elle a acquis beaucoup de connaissances dans la coordination de plu-

sieurs niveaux de l'action publique. Elle est compétente.

La Région Réunion est connectée avec le Monde, l'Europe et les pays voisins. Elle est partenaire de l'Etat et des collectivités, des entreprises et des associations, sans compter les citoyens.

L'élection de Ericka Bareigts sera une fierté pour Saint Denis et une chance pour toute La Réunion. Le 20 juin 2021, votez avec le bulletin de Ericka Bareigts.

Pour les Départementales.

Les compétences du Conseil Départemental exigent une bonne connaissance du Canton et de ses habitants. Les conseillers départementaux agissent dans la proximité. Pour le scrutin du 20 juin, le PCR (section dionysienne) appelle à vo-

ter pour les candidats suivants :

- Gérard François et Monique Orphé (canton 9) ;
- Nassimah Dindar et Jean François Hoarau (Canton 10) ;
- Brigitte Adam et David Belda (Canton 10) ;
- Audrey Belim et Virgile Kichenin (Canton 11) ;

Sur le plan de l'organisation.

La section souligne qu'elle poursuit son lent travail de reconstruction et de formation de cadres. Elle est concentrée sur la lutte contre la pauvreté multiforme. Elle se félicite de la qualité du partenariat au sein de la municipalité.

Pour la section, Julie Pontalba et Alain Gravina

PCR et régionales : donner « l'espoir du changement irréversible »

Le PCR donne sa position suite à la parution dans plusieurs médias hier d'un sondage sur le premier tour des élections régionales à La Réunion.

« Un sondage est une photocopie de l'opinion des sondés à une période donnée. Il ne faut pas confondre avec l'élection. Cependant, tout responsable politique doit en tenir compte.

Principale leçon : les résultats de ce premier sondage confirment l'effondrement du président sortant qui ne recueille que 24 % des sondés. C'est un rejet sans appel de 12 ans de mandats controversés.

La deuxième leçon : nous félicitons les suivantes et les suivants pour leur performance individuelle et formons le vœu qu'une charte de deuxième tour, dans un esprit républicain d'un désistement actif et de regroupement, donne l'espoir du changement irréversible.

Bureau de Presse du PCR

Edito

Journée internationale de la sécurité alimentaire des aliments : la santé est dans l'assiette

La Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments, célébrée le 7 juin, vise à sensibiliser à la prévention, à la détection et à la gestion des risques d'origine alimentaire et à encourager l'action dans ces domaines, l'objectif étant de favoriser la sécurité alimentaire, la santé des populations, la prospérité économique, l'agriculture, l'accès aux marchés, le tourisme et le développement durable.

Consciente de la charge mondiale des maladies d'origine alimentaire, qui touchent des personnes de tout âge, en particulier les enfants de moins de cinq ans et les personnes vivant dans des pays à faible revenu, l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré en 2018 que le 7 juin serait la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments. En 2020, l'Assemblée mondiale de la Santé a par ailleurs adopté une décision relative à l'intensification de l'action en faveur de la sécurité sanitaire des aliments afin de réduire la charge des maladies d'origine alimentaire. L'OMS et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) facilitent conjointement la célébration de la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments, en collaboration avec les États Membres et d'autres organismes compétents.

Les aliments que nous consommons au quotidien sont déterminants dans la survenue de maladies telles que les cancers, les maladies cardiovasculaires, le diabète ou l'obésité. Si nous pouvons difficilement influencer sur les facteurs environnementaux ou génétiques, également en cause, nous pouvons bel et bien agir

sur ce que nous décidons ou non de consommer ! Tour d'horizon des preuves scientifiques que la santé passe par l'assiette. De nombreuses études scientifiques portent sur la nutrition et publient chaque jour leurs résultats, autant de conseils sur ce qu'il convient de manger et de ne pas manger pour être en forme et vivre en bonne santé plus longtemps. Manger plus de ci et moins de ça pour éviter le cancer, tel aliment est mauvais pour la santé cardiovasculaire...

Il nous faut garantir la sécurité alimentaire des aliments consommés dans notre Pays. Mais encore faudrait-il produire ce dont on a besoin pour la population. IL est impossible de garantir la sécurité alimentaire des denrées achetées sur des bourses de matière première sur lesquels nous ne connaissons que les traders et non les producteurs et leur façon de travailler. C'est pourquoi il est impératif d'atteindre l'autonomie alimentaire pour que le peuple Réunionnais puisse consommer le produit de sa terre en ayant la garanti d'un prix accessible et d'une qualité optimum.

« Mens sana in corpore sano » Juvénal

Nou artrouv'

David Gauvin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Kanada : An péi konki pou lokipan blan é bien konmkifo

Mézami, m'a dir azot koméla pèryode zéléksyon lo pyé d'promèss i sharj a blok, lo pyé d'projé ossi i sharj a kass la bransh mé la plipar d'tan kan wi aspère antann in kékshoz réalist, kékshoz dirab ou lé kite pou out biskui. I diré ou lé angajé dann in konkour d'majinassyon. Alor, dann noute fondkèr ni yèmré a dir : lé ga, in zéléksyon la pa in konkour d'mazinasyon pars a bien rogardé toute sak néna pou fé é pou dé zané é dé zané, lé déza marké dann toute program parti kominiss rényoné. Paul Vergès épi son bande kamarade la fine di kossa i fo fé, astèr dékarkasse azot pou trouv lo koman k'i fo fé.

Kossa avèk koman, sa dè késtyon diféran é kan ou lé a l'ère di koman, ou lé fine déssote l'èr pou lo kossa. Lo kossa ni koné kossa li lé, sé lo koman k'i fo trouvé : sé la ké ni atann azot, sé la ké ni vé oir si vréman zot néna kékshoz dan la tête sansa non... é fransh vérité souvan dé foi ni apèrsoi in pé néna konm k'i diré konm zoizo bélyé la taye dan la tête. Néna défoi i antande in pé apré di sé La franss i anvoye larzan é sé La franss k'i anvoye anou bande produi konsommassyon é pou dir vré néna in pé la fé in lékwassyon sinplissimo : bien réparti larzan la franss pou in bon répartition la konsommasyon.

Na poin arien lé durab ladan ! La poin arien lé solide ladan ! Lé konm in kaz bati dann sab é pa dann la rosh mère. La vérité lé dann in lékonomi d'prodiksyon avèk lotonomi alimantèr, lotonomi énézètik, lo dévlopman lindistri, épi toute bande lakonpagnman k'i sava ansanm. La baz ni koné astèr é ni koné bien afors afors noute parti la dévlope son pédafozi dann l'opinyon. Konfonde pa la baz avèk lakonpagnman, konfonde pa la baz avèk son sirpliss : tourism biznèss é tousalatousalasa i pé pa ranpliss in lékonomi d'produksyon é sé kant mèm sa nou néna bozoin. Alor alon koz de sa ! Alon oir la fasson ni pé fé avanss sa ! Lo rèst sé donn manzé la lang. Antouléka sé sak mi konpran ladan.

Justin